

Position de l'Eglise

Le 17 janvier 1871, pendant trois heures, la Sainte Vierge Marie illuminait le ciel de Pontmain devant quelques enfants. Seize ans auparavant, le tout nouveau diocèse de Laval, avait été voué à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Monseigneur Casimir Wicart, évêque de Laval, ordonna tout de suite une enquête minutieuse sur l'événement et vint lui-même à Pontmain interroger les uns et les autres. D'autres investigations et interrogatoires furent menés par la suite, mais dès le 2 février 1872, par un acte canonique très déterminé, l'évêque prononça solennellement sa sentence. Il reconnaissait l'authenticité de l'apparition, approuvait le culte de Notre Dame de l'Espérance de Pontmain et appelait à la construction d'un sanctuaire.

L'abbé Michel Guérin étant mort après 36 ans de service à Pontmain, l'évêque faisait appel aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée comme animateurs des premiers pèlerinages et prédicateurs apostoliques dans toute la région de l'ouest. Il les avait connus quand il était évêque de Fréjus. Ils furent mis en charge le 1er octobre 1872. Par coïncidence, à la même époque, les Oblats furent aussi appelés à desservir comme chapelains la future Basilique du Sacré Cœur de Montmartre.

Moins d'un an plus tard, le 18 juin 1873, Mgr Wicart bénissait la première pierre du sanctuaire de Pontmain.

Le sanctuaire est visité par de nombreux pèlerins. Il fut béni le 27 juin 1877. Le 16 juillet 1932, le Cardinal Pacelli qui allait devenir plus tard Pie XII, passa un décret depuis la Basilique St. Pierre pour que la statue de la Sainte Vierge, Mère de l'Espérance, soit solennellement honorée avec une couronne d'or. Le couronnement eut lieu le 24 juillet 1934.